



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Alerte sur la LGV - Projet inutile et dispendieux

Question écrite n° 44634

Texte de la question

M. Loïc Prud'homme attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports sur les grands projets ferroviaires du sud-ouest (GPSO). Dans tous les territoires concernés par le tracé de la LGV, les habitants, associations et élus locaux s'élèvent contre un projet pharaonique qui ne répond ni aux besoins ni aux attentes de la population des départements et des villes. Ces positions se fondent sur des données objectives de fréquentation, de coût, de disponibilité des sillons ou encore de gain présumé de temps. Ces études ont été produites au fil des enquêtes publiques ou des expertises commandées par de nombreuses sources dont les services de la Métropole ou encore SNCF Réseau. Plusieurs associations expertisent et compilent ces données qui démontrent implacablement que le projet tel que présenté par ses défenseurs repose sur des projections fantaisistes et présente des limitations techniques qui en réalité n'existent pas, notamment une soi-disant saturation qui justifierait des aménagements dispendieux. Ce grand projet inutile, chiffré à 12 milliards d'euros, est de plus une aberration environnementale qui artificialisera des milliers d'hectares de terres agricoles pour faire gagner quelques minutes sur un trajet qui ne permettra pas de désenclaver les territoires ruraux. Bien loin des promesses du président de la région Nouvelle-Aquitaine concernant la solidité du budget, ce projet pharaonique reste à ce jour non financé. Ce sont en effet les contribuables qui paieront pour cette gabegie d'argent public : un amendement voté dans le budget 2022 à l'Assemblée nationale prévoit en effet un « impôt LGV » à hauteur de 24 millions d'euros par an alors que la grande majorité des habitants ne bénéficiera pas de ces infrastructures réservées à quelques privilégiés. Quant à l'argument de favoriser le fret ferroviaire transfrontalier avec l'Espagne par la libération d'une voie dédiée (et en dépit de la non-saturation de l'infrastructure existante), les récentes décisions de l'exécutif espagnol malheureusement défavorables au fret ferroviaire enterrent définitivement le moindre crédit à ce GPSO. Alors que le Conseil d'État planche actuellement sur la validité d'un plan de financement dénoncé par toutes les associations expertes en la matière et que le projet fédère les habitants du territoire contre lui, il lui demande s'il va suspendre la participation de l'État à ce projet qui va à rebours de tous les engagements du Gouvernement sur la transition écologique et le développement des trains du quotidien.

Données clés

Auteur : [M. Loïc Prud'homme](#)

Circonscription : Gironde (3^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44634

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er mars 2022](#), page 1292

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)